



Instance de proximité Bretagne août 2022

Vos représentants de proximité :

CFDT : Olivier MELINAND (visio)
Maylen VILLAVERDE
Anne ARVOR (visio)

SUD : Chloé TEMPEREAU (visio)
Florence MALESIEUX (visio)

Direction : Laurence BOBILLIER, Marie PRESCHOUX.

TABLE DES MATIERES

POINT 1 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES.....	3
Gestion des ordres de missions et notes de frais CONCUR : Modalités de délégation des signatures, modalités d'organisation sur la période estivale	3
Diversité – Egalité des chances : information sur les contrats en alternance prévus à la rentrée de septembre 2022	3
Situation de l'emploi : départs (départs RCC), postes vacants, mobilités, recrutements	4

Santé au travail : bilan des absences santé (1er et 2ème trimestres 2022), suivi des situations en cours, Point Copil de prévention des RPS	4
Point Copil RPS :	5
Vie de l'instance : demande de transmission des comptes-rendus de réunions de service aux représentants de proximité :	5
Formation des représentants du personnel :	5
POINT 2 : ORGANISATION ET PLANIFICATION.....	5
Rédaction :	5
Point démarche de prévention en cours équipes numériques	5
Organisation de la période estivale dite de « basse activité » :	6
Planification/accompagnement : chefs édition, plateaux « débutants »	7
Couverture de l'actualité en Breton pendant l'été (nombre de sujets dans les JT..)	8
Prise en compte des BIPS et de la locale dans la couverture éditoriale des calages et des préparations de journaux de l'été.	8
Locale Iroise : Organisation de la reprise rentrée (Editions Iroise et ATL) : préparation de marbres et sous-titrage	9
Gestion des accréditations sur un évènement d'actualité (festival, RDV officiel...)	9
Technique :	9
Mixage montage régie : bilan des échanges en période estivale	9
Newsboard : ouverture des droits, support	10
Service montage :	10
Locale Iroise : moyens PTA prévus semaine 35 à la locale Iroise	11
POINT 3 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE.....	11
Suivi des mesures relatives à la prévention du coronavirus.....	11
Point de suivi - projet immobilier France Bleu Armorique	11
Suivi des mesures de champs électromagnétiques du site de Rennes	12
Locale Iroise : panne fontaine eau / Approvisionnement Machine café.....	12
Gestion des replays : JTs absents	12
POINT 4 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE	13
Projet Tempo.....	13
Grilles d'antenne de septembre 2022	13

POINT 1 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES

Gestion des ordres de missions et notes de frais CONCUR : Modalités de délégation des signatures, modalités d'organisation sur la période estivale

La RRH rejoint la demande des salarié.e.s et des RP : les assistantes devraient pouvoir ouvrir et valider les ordres de mission (billets de train, hôtels...), elles devraient pouvoir signer les notes de frais, sans devoir passer par une signature de « chef ». La procédure actuelle est chronophage pour tous et ralentit les remboursements de frais. D'après la RRH, le responsable financier a fait remonter la demande à plusieurs reprises, il va à nouveau la relayer. À ce jour, tout ce qui est d'ordre « financier » doit passer par la procédure actuelle ; la validation ne peut se faire que par une certaine catégorie de personnel, les chefs. La RRH précise qu'une avance de frais peut être faite, sur demande, pour ne pas mettre les salarié.e.s en difficulté.

Diversité – Egalité des chances : information sur les contrats en alternance prévus à la rentrée de septembre 2022

- Yoran Créac'h, alternant monteur, commence le 1^{er} septembre.
- Damien Robin, alternant édition numérique commence le 05 septembre, pour une durée de 1 an.
- Julien Dubois, journaliste rédacteur commence le 19 septembre. Tuteurs : Maxime Guégnard et Stéphanie Labrousse.
- Antoine Calvez, journaliste JRI commence le 1er septembre. Tuteurs : Pascal Cosset et Vincent Bars.

Les élus soulignent qu'il faudrait favoriser les alternances dans les métiers en tension, où le réseau peine à recruter. Pourquoi ne pas prendre d'alternants scriptes alors qu'on prend régulièrement des alternants en journalisme ?

La direction répond que des alternants en journalisme sont recrutés parce que France Télévisions a signé des conventions avec certaines écoles. Et précise qu'elle a nouvellement puisé dans le vivier d'établissements locaux comme dans le BTS Audiovisuel de Lesneven (29) et l'IUT de journalisme à Lannion. Un effort salué par les élus.

Concernant le métier de scripte, il n'y a pas d'école de formation, ni d'alternance. Juste avant l'été, une personne en reconversion a fait une évaluation en milieu du travail qui s'est avéré concluant. Elle va intégrer à la rentrée le cursus de formation scripte avec l'université de France Télévisions. Le projet de former un OPS en alternance l'année prochaine est aussi à l'étude.

Situation de l'emploi : départs (départs RCC), postes vacants, mobilités, recrutements

En régie : détachement de Bruno Antoniazza (poste vacant de vidéo sur le car régie).

- Poste journaliste bilingue breton : les entretiens ont lieu cette semaine. 3 candidatures ont été retenues.
- Documentaliste : 2 CDI, 4 CDD et 1 externe. Les entretiens auront lieu courant septembre.
- Mis en œuvre d'un détachement, d'une CDI d'Amiens, du 5 septembre au 30 septembre.
- Poste d'organisateur d'activité : les entretiens sont clos.

Une décision doit être prise en concertation avec la RH et François Gascoin.

- Administrateur de production : mobilité de Clémence Labbey (responsable de production, Fabrique) qui nous rejoint dans les prochaines semaines. En sachant que François Hérard s'en va le 30 septembre.
- Poste d'OPS : 3 candidatures de CDD. Elles ont été transmises à François Gascoin.

Prochainement va être affiché les postes de :

- Scripte à Rennes
- Chef monteur à Rennes

Détachement : Richard Gurgand va être détaché 1 mois à Quimper à partir de mi-septembre.

Justine Mativat termine son alternance le 30 septembre et va être en CDD du 14 septembre au 13 novembre dans le cadre de la PAE Route du Rhum.

Sandra Chenu, au regard des besoins de la gestion d'Antenne, a fait part de son souhait d'évoluer à 100 % sur ce poste. Ce sera le cas à partir du 1^{er} septembre.

Santé au travail : bilan des absences santé (1er et 2ème trimestres 2022), suivi des situations en cours, Point Copil de prévention des RPS

Les documents transmis ne concernent pas la Fabrique.

Le taux d'absentéisme est en augmentation par rapport à 2021, notamment les arrêts hors-Covid.

Les élus soulignent que c'est l'indicateur d'un mauvais état de santé des salariés. Il faudra le suivre dans le cadre des RPS et qualité de vie au travail.

À Brest, les chiffres sont les mêmes entre 2021 et 2022.

Pour la rédaction de Rennes, il y en avait 13 en 2021 et 23 en 2022. C'est en nette augmentation. Il y aura donc un suivi particulier. Ainsi que sur l'accompagnement des collègues, lors de leur reprise, par l'encadrement.



Point Copil RPS :

Une réunion exceptionnelle dédiée au suivi des préconisations RPS est prévue le 27 septembre après-midi.

Vie de l'instance : demande de transmission des comptes-rendus de réunions de service aux représentants de proximité :

La directrice régionale s'étonne de la question : les représentant.e.s du personnel étant issus de l'ensemble des secteurs d'activité, ils devraient pouvoir se passer les informations suite aux réunions de service. Les représentant.e.s du personnel expliquent que cela serait nettement plus simple et rapide s'ils avaient connaissance des comptes rendus en tant que RP, via les chefs de service. Il s'agit d'améliorer la transmission d'informations entre direction et représentant.e.s du personnel, puis entre représentant.e.s du personnel et salarié.e.s. Cela pourrait notamment éviter incompréhensions et mauvaises informations.

Les représentant.e.s du personnel demandent à nouveau que des comptes-rendus soient systématiquement réalisés suite aux réunions entre direction et salarié.e.s. À Iroise, notamment.

Formation des représentants du personnel :

Tout n'est pas bien clair, seule certitude, les représentant.e.s du personnel (RP et CSE) peuvent suivre une formation de 5 jours à l'UFTV sur la santé, la sécurité et les conditions de travail. La prochaine session aura lieu à Paris des 3 et 5 octobre + les 9 et 10 octobre. La deuxième session aura lieu des 12 au 14 octobre + les 17 et 18 novembre. Afin de s'inscrire, il faut contacter Chantal Frémy, élue du CSE et en charge de cette formation. Les représentant.e.s du personnel peuvent aussi suivre cette formation par l'intermédiaire de l'organisme de formation de leur syndicat, via le CFESS (congé de formation sociale, économique et environnemental et syndical).

D'après les accords FTV, d'autres formations communes à la direction et aux représentant.e.s du personnel doivent être dispensées (handicap, enquêté santé, RPS...), mais le calendrier n'est toujours pas connu.

POINT 2 : ORGANISATION ET PLANIFICATION

Rédaction :

Point démarche de prévention en cours équipes numériques

Suite aux alertes émises par les représentants du personnel, la direction a lancé une démarche de prévention des risques psycho-sociaux, concernant le collectif du numérique. Des

entretiens individuels et anonymes sont donc proposés aux salariés par la psychologue du travail. 4 journées sont prévues pour cela : 13 et 21 juillet, 25 août et 8 septembre.

La psychologue établira, sur cette base, un diagnostic et des préconisations qui seront soumises à la direction, puis présentés aux représentants des salariés et au collectif concerné. La direction souhaite mettre en place des actions dès la fin septembre.

Pour les élus, il est important qu'un maximum de salariés puissent s'exprimer, quitte à décaler le calendrier.

A ce stade la psychologue a expliqué à la direction qu'elle ne communiquerait pas sur le nombre de participants. Elle précise, cependant, que des éléments qualitatifs intéressants ont déjà été collectés, cela permettra selon elle de faire des préconisations pertinentes.

Les élus font remonter qu'il est difficile pour des journalistes de prévoir un rendez-vous d'une heure sur une journée de travail, alors qu'ils n'ont connaissance de leur planning que le vendredi précédent la dite semaine.

Pour la direction, il faut que les salariés signalent leur volonté de participer auprès de la psychologue. Le rendez-vous peut être modifié et décalé si besoin au moment où ils connaissent leur planning.

Par ailleurs, les élus se sont étonnés auprès de la direction que le terme de « collectif dégradé » n'apparaisse plus nulle part, alors qu'il s'agit bien de cela.

La direction explique que c'est le cabinet Acca et la DDSQVT qui ont requalifié la démarche et parle de "démarche diagnostic RPS."

Les représentants des salariés font remarquer que dans d'autres situations et d'autres régions, il est bel et bien question de "collectif dégradé."

La direction reposera la question à Acca et à la DDSQVT.

Organisation de la période estivale dite de « basse activité » :

D'après le rédacteur en chef de France 3 Bretagne, le bilan global de l'été est bon : malgré les contraintes de la "basse activité", les actus chaudes ont été bien couvertes, les pages été ont été bien réalisées, il n'a pas "vu de gens sortir sur les nerfs de l'été". Un constat que ne partagent pas tous les salarié.e.s.

Pour les élus, la direction parle de sous-activité, alors que, dans certains métiers ou fonctions, l'été est plutôt synonyme de sur-activité ! De nombreux salariés ont connu des coups de chaud, et se sont retrouvés bien seuls à gérer une importante charge de travail. Cela peut générer de l'épuisement..

Sur le web, un seul journaliste était planifié quotidiennement, de 8h45 à 18h. Difficile, voire impossible, de couvrir toutes les actualités dans des temps raisonnables. Et quand l'actu chaude (voire brûlante) tombe à 18h30 ou 18h45, il n'y a plus personne au web. Il est arrivé

que des journalistes prennent sur leur temps pour traiter une info chaude, après leur journée de travail. Aucun chef n'était alors présent pour faire le papier web ou traiter la dépêche.

Le rédacteur en chef explique avoir envisagé de planifier un 2eme journaliste au web quand il y avait de la marge, mais explique-t-il, il n'y avait pas de journaliste contribuant au web de disponible à ces moments-là.

Sur le JT, certains journalistes ont été très sollicités et n'ont pas compté leurs heures. Sans leur sens du devoir, on aurait été bien en peine de remplir notre mission d'information. La direction doit planifier le nombre d'équipes nécessaires pour pouvoir couvrir correctement les actualités sans mettre en danger les collaborateurs. La rédaction en chef dit "être humaine" et avoir accordé des repos compensateurs aux équipes concernées. On devrait pouvoir programmer une équipe supplémentaire pour suivre des actus exceptionnelles comme les incendies quand on est sur une planification restreinte d'été et non pas attendre que les salariés soient épuisés pour leur accordé un repos exceptionnelle. Il faut privilégier la **prévention primaire** sans être obligé de passer par un COPIL !

Un seul OPS était planifié à Rennes alors qu'il y a de nombreuses choses à mixer, en plus des réglages et des tests à réaliser pour des directs et le journal à préparer. Dans le même temps, un OPS était à Brest, mais qui n'était parfois pas contacté et/ou pas informé du programme du jour et de l'organisation du travail. Tout cela génère du stress, des tensions, de l'inquiétude et de la démotivation.

Planification/accompagnement : chefs édition, plateaux « débutants »

Le rédacteur en chef de France 3 Bretagne dresse un bon bilan de cette période estivale, propice à mettre en selle de nouveaux talents. Juliette Vincent-Seigner et Charles Lemercier se sont bien débrouillés en termes de présentation du journal, Quentin Cézard également, en qualité de chef d'édition. Tous ont été bien accompagnés et formés pour appréhender ces nouvelles fonctions, selon A. Masteau.

Les représentants du personnel estiment pour leur part que l'accompagnement de certains collaborateurs débutants a été parfois insuffisant : pas de JT à blanc pour un présentateur débutant, personne pour l'encadrer leur jour de sa préparation. C'est encore une fois, des collègues expérimentés qui l'ont coaché quand ils étaient disponibles.

Aussi certains de ces "jeunes" collaborateurs ont parfois été mis en difficultés du fait de manquements de l'encadrement. Il ne faut pas sous-estimer ces évènements, cela a généré, encore une fois, du stress à tous les niveaux de la chaîne de diffusion.

L'été, période de basse activité, n'est pas toujours propice à ce type de nouvelles expériences, par manque de personnel. Cela favorise trop l'improvisation.

Couverture de l'actualité en Breton pendant l'été (nombre de sujets dans les JT..)

Comme supposé par les représentant.es. du personnel en début d'été, la présence des reportages sous-titrés en langue bretonne dans le journal régional cet été est inexistante. Un seul reportage a été diffusé. Les élus déplorent qu'il n'y ait pas eu la même volonté de la part de la direction qu'il y a deux ans.

Il n'y a pas eu, non plus, de réunion en amont de l'été pour informer les salariés de l'organisation pratique de la couverture de l'actualité en langue bretonne, souvent foisonnante en période estivale. Le calendrier de disponibilité du sous-titrage, et donc de la diffusion de sujets en breton, a été dicté par les congés, tout-à-fait légitimes, d'un salarié. Son remplacement aurait-il pu être préparé ? Pourquoi ne pas former une personne supplémentaire au sous-titrage pour plus de latitude ?

Le rédacteur en chef de France 3 Bretagne objecte que la langue a été rendue visible à l'antenne avec un 18 h 30 spécial en langue bretonne, à l'occasion du festival interceltique et qu'en matière d'actualité, il avait été annoncé dans les instances de proximité qu'il n'y aurait pas de moyens dédiés à la production de sujets en langue bretonne dans les JT.

Par contre, il a précisé que des propositions de sujets en breton pouvaient être faites. Il déplore qu'elles aient été si rares. Les élus ont précisé que certains journalistes bretonnants étaient occupés avec les pages d'été en juillet. Il aurait fallu mieux fédérer les salariés et, dans un premier temps, impliquer les adjoints.

Ils ont rappelé qu'il existe un intérêt réel pour la présence de la langue bretonne sur nos écrans, ne serait-ce que de la part des touristes pendant l'été, comme le souligne notre directrice régionale.

Prise en compte des BIPS et de la locale dans la couverture éditoriale des calages et des préparations de journaux de l'été.

Une bonne intégration des journalistes en Bip et de la locale d'Iroise, se réjouit le rédacteur en chef. Bonne mobilisation de chacun notamment pendant l'actu chaude, celle des incendies. Un peu de confusion dans la répartition du travail, en juillet, avec les pages d'été. Mais peu ou pas de tensions, surtout avec les marbres générés.

A l'inverse, les élus du personnel ont noté un manque de coordination et d'anticipation ; ils s'interrogent sur l'efficacité de la prépa effectuée par certains adjoints des journaux régionaux. Cette prépa-calage se réduisait trop souvent à repérer un article dans la presse, sans essayer de prendre des contacts et de vérifier l'intérêt du sujet (a-t-il déjà été tourné, par exemple). Les journalistes de la locale ou en BIP, en tournage – montage et mixage au quotidien, le nez dans le guidon, ne peuvent disposer de ce temps précieux. D'autant qu'il leur faut rendre, le plus souvent, leur copie pour le soir-même.



Le retour d'un.e remplaçant.e du rédacteur en chef d'Iroise (un adjoint de Rennes ou d'ailleurs) à la locale pendant l'été apporterait efficacité et souplesse.

Locale Iroise : Organisation de la reprise rentrée (Editions Iroise et ATL) : préparation de marbres et sous-titrage

Le rédacteur en chef de la locale est serein quant à la rentrée de la locale. La semaine précédant la reprise, une personne est de calage ATL, une équipe est dédiée à ATL sur trois jours pour tourner du marbre. Le rédacteur en chef de la locale est attentif au tableau de service de la semaine de rentrée. Un sujet en breton a été tourné cet été, un épisode de la série 1972 est PAD. Une réunion ATL est prévue la semaine de rentrée. Les représentant.e.s du personnel précise que l'ensemble des salarié.e.s d'Iroise doivent être invité.e.s à cette réunion, ça n'a pas été le cas début juillet lors de la dernière réunion consacrée à ATL.

Gestion des accréditations sur un évènement d'actualité (festival, RDV officiel...)

Une gestion trop aléatoire regrettent les représentant.e.s de proximité. Des festivals comme le Bout du Monde à Crozon ou celui du cinéma de Douarnenez sont assez importants pour mériter une accréditation anticipée. De tels événements présentent un intérêt éditorial et nul besoin d'une actualité spécifique (fait-divers ou autres) pour justifier notre présence.

Pourquoi ne pas anticiper les accréditations, ce qui éviterait à l'équipe de permanence de courir après, le jour du tournage venu ? Les élus se posent la question : qui doit faire quoi ? Les choses ne semblent pas évidentes pour tous les adjoints.

Ils font aussi remarquer que la prise en charge des accréditations et la gestion des déplacements ou logements sont plus systématiques à Rennes, avec la présence de l'assistante. Ce constat vaut aussi pour l'anticipation des évènements sportifs et autres. À Iroise, les journalistes sont bien seuls pour réaliser ces tâches chronophages sur une journée de tournage.

La direction estime que ce point doit être vu en réunion de service et géré au cas par cas.

Technique :

Mixage montage régie : bilan des échanges en période estivale

Le constat est que les chefs d'éditions n'ont pas toujours rempli le rôle de courroie de transmission entre les différentes équipes de fabrication de Rennes et Brest. Les OPS rennais se sont retrouvés en difficulté et les équipes de Brest (monteurs et OPS) n'ont pas toujours été sollicitées en temps et en heure pour leur apporter leur soutien.

À ce sujet, la gestion des coquilles secours pour permettre au mixeur brestois de fournir une version mixée d'un sujet et éviter le mixage en direct est une solution qu'il semble

indispensable de mieux utiliser. Une réunion à ce sujet avant la prochaine période “de basse activité” serait bienvenue.

Newsboard : ouverture des droits, support

Des sessions de formation sont prévues prochainement et tous les monteurs, y compris les CDD, seront planifiés. La direction prend soin de n’oublier personne. Les salariés qui n’auraient pas encore suivi la formation ou qui rencontrent des problèmes de session sont invités à se rapprocher de leur chef de service ou du groupe support.

Pour tout ce qui concerne des problèmes d’utilisation, contacter Maxime Guégnard.

Les utilisateurs peuvent aussi contacter l’assistance via un numéro en ligne. Mais pendant la phase de prise en main d’un nouveau logiciel, les utilisateurs préféreraient pouvoir se tourner vers des « supports » locaux. Il serait sans doute utile de clarifier qui peut m’aider sur Newsboard quand je suis perdu 30 min avant l’antenne. Les problèmes d’impressions et de « disparition » de commentaires et de synthés sont évoqués. Maxime demande à ce que les « bug » lui soit remontés le plus souvent et précisément possible afin de les gérer au mieux.

Service montage :

Locale Iroise : calendrier prévisionnel de réception des nouveaux PC

Les nouveaux PC de montage seront installés à Brest après validation de Paris sur la mise à jour du Logiciel Avid MC. À ce jour, personne ne sait quand.

Le transcodage et le débit des images type GoPro ou UTS est souvent trop long du fait des limitations du réseau entre Brest et Rennes. En conséquence, les équipes de Brest ne peuvent parfois pas utiliser ces images par manque de temps. Cette contrainte n’est pas forcément prise en compte lors de la conférence du matin ce qui entraîne, in fine, frustration, incompréhension, et démotivation.

La direction a remonté cette problématique à la direction technique parisienne (IP), mais à ce jour il n’existe de pas de calendrier pour la mise en place d’une solution efficace.

Le chef de centre rappelle que les UTS sont principalement destinés à assurer des “directs” mais pas à enrichir des sujets d’actu puisque l’import de ces images ne fait pas partie du workflow classique.

Une autre attente : que les salariés brestois et quimpérois puissent monter en miroir avec des monteurs de Rennes le week-end ou pendant les congés ou jours fériés. Cela nécessiterait une bascule par un cadre en informatique. C’est contraignant, d’après le chef de centre.

Au sujet des UTS, Fabrice Gaultier se rendra à Brest pour finaliser des installations dédiées au UTS et Gwendal Poiron devrait l’accompagner pour réaliser la mise à jour du logiciel de mixage.

BIP de Lorient : montage en mode miroir :

Le chef de centre explique que des tests doivent être faits pour vérifier que le montage en mode miroir fonctionne. La personne en charge de cela a été absente pour cause de Covid et les tests ont été reportés à la semaine 34 (semaine en cours). Par ailleurs, il indique que l'enregistrement des commentaires pourra désormais se faire sur Audacity, un logiciel qui permettra d'ingérer le fichier directement sur imedia.

Le chef de centre indique par ailleurs que le mode miroir n'est pas prévu pour les reportages d'actualité au quotidien, mais seulement pour les modules Paroles de Citoyens. Il ajoute que, pour les magazines, un monteur sera planifié sur place.

Les élus s'étonnent car le module Paroles de Citoyens est un module long de 7' et lors d'une précédente IP le chef de centre avait assuré que le boîtier "magicbox" permettant le mode miroir pouvait se déplacer facilement d'une salle de montage à l'autre, laissant entendre que le montage en mode miroir pourrait se pratiquer facilement.

Mais le chef de centre explique que le boîtier ne peut pas être déplacé aisément, cela demande l'intervention du support technique.

BIP Quimper : test montage en mode miroir

Richard Gurgand a accepté de tester le mode miroir à la BIP de Quimper en septembre et ce pour un mois. Ce sera aussi l'occasion de tester le mode miroir en télétravail (monteur chez lui et journaliste à Quimper). Les modalités entre présentiel et télétravail seront affinées pendant cette période de test.

Locale Iroise : moyens PTA prévus semaine 35 à la locale Iroise

Les moyens de la semaine 35 sont les mêmes qu'en période d'activité "normale" : 1 mixeur et 3 monteurs du lundi au vendredi, 1 monteur le samedi.

POINT 3 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE

Suivi des mesures relatives à la prévention du coronavirus

Pas d'évolution depuis juillet, vous pouvez suivre les informations sur les mesures en place en suivant [ce lien](#).

Point de suivi - projet immobilier France Bleu Armorique

La direction annonce un retard de planning de 2 mois. Des rendez-vous de planification avec les entreprises vont avoir lieu en septembre. Des communications aux services censés déménager seront faites fin septembre.

Un COSIMMO est prévu fin septembre afin de préciser les actions mises en œuvre pour gérer les différents retards. Une comm interne a été envoyée le 1 sept ([lien](#)).

Suivi des mesures de champs électromagnétiques du site de Rennes

Le service IMG est toujours en attente des devis pour savoir s'il est possible d'enterrer les câbles, construire une cage de Faraday, appliquer une peinture spéciale... Ils devraient arriver première quinzaine de septembre. La direction répète que l'idée principale est bien la protection des collaborateurs et qu'à ce jour, sans les devis, aucune décision n'est prise.

Suite au rapport de la CRIIREM - demandé par les représentant.e.s du personnel pour contrebalancer les rapports de Véritas et de la CARSAT - une réunion entre la direction et la DDSQVT s'est tenue le 18 juillet. Peu de choses ont été dites à cette occasion : la direction attend les devis des prestataires.

Le point sera rediscuté à la prochaine instance du 15 septembre.

Locale Iroise : panne fontaine eau / Approvisionnement Machine café

Les représentant.e.s du personnel font remarquer que pendant la basse activité les salarié.e.s sont souvent confronté.e.s à un certain isolement, qui leur demande de réaliser des tâches qui ne sont pas dans leurs attributions. Ils rappellent que les salarié.e.s sont déjà pris par leur activité principale.

Le service IMG est normalement là pour répondre à toutes ces problématiques, pour cela il faut qu'il en ait connaissance. Il faut donc que les coordonnées du service soient accessibles à tous, simplement, même en basse activité.

Une proposition de fiche informative à communiquer et à afficher dans les sites excentrés est faite. La direction la valide et les installera à la locale et dans les BIPS.

Les machines à café étant propriétés du CSE, il faut se tourner vers le CSE en cas de panne, ou gérer et appeler directement le numéro de dépannage inscrit sur la machine à café.

Gestion des replays : JTs absents

Le chef de centre fait lecture des réponses qu'il a reçues des différents services support parisiens et confirme que ce n'est pas toujours simple d'obtenir des réponses claires. Plusieurs régions connaissent des problèmes de mise en ligne des replays.

Les problèmes rencontrés en juillet ont normalement été solutionnés par une mise à jour le 3 août. Un diagnostic est en cours sur l'incident du 22 août, tout comme sur l'absence d'un replay de Bali Breizh.

Concernant la gestion des replays, les représentant.e.s du personnel rappellent que le travail de « bornage » réalisé par les scriptes est fastidieux et qu'il serait souhaitable de trouver une autre méthode.

POINT 4 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE

Projet Tempo

Xavier Riboulet, de la direction du réseau, précise qu'il ne pourra pas répondre à toutes les questions sur le projet Tempo : il annonce une communication de FTV sur l'équipe projet. Elle sera chargée pendant les 12 prochains mois de "porter et construire l'offre Tempo, qui doit être prête pour septembre 2023." La communication est tombée le jour même. L'équipe travaillera d'abord sur le contenu du projet, puis sur un conducteur type, puis sur des numéros 0. Certaines régions de France 3 pourraient être "région test", on ne sait pas encore lesquelles. Le projet Tempo a été travaillé par le directeur de France 3, Philippe Martinetti, depuis le mois d'avril, puis présenté à la présidente en juin et aux salarié.e.s de FTV début juillet. Les représentant.e.s du personnel déplorent la brutalité de l'annonce et son contenu : la suppression des journaux nationaux de France 3.

Xavier Riboulet assure que les régions continueront de fabriquer de l'information et des programmes. Selon lui, "l'inversion du modèle est en cours". Les régions auront la main sur l'éditorial, certains sujets arriveront du national (actu nationale et internationale), mais les régions choisiront si elles veulent diffuser tel ou tel sujet.

À la question "quel impact aura la suppression de la CAP sur le projet Tempo ?" Xavier Riboulet ne sait pas répondre, il précise par contre qu'il a appris, la veille, que le COM 2022 de Radio France a été prorogé d'une année. Il espère qu'il en sera de même pour celui de FTV. Il poursuit en disant que "si notre financement diminue, il faudra peut-être revoir ce que l'on met dans le journal..." Les représentant.e.s du personnel n'ont pas plus de précisions sur des salarié.e.s du siège qui pourraient venir travailler en région.

À la question "quelle enveloppe financière pour le projet Tempo ?" Xavier Riboulet répond qu'il n'y a pas d'enveloppe dédiée à ce jour.

À la question "est-il possible que France 3 utilise des images d'agence de presse pour "remplir" les tranches d'informations ?" Il répond qu'il n'est pas question de faire appel à des images d'agences de presse.

La CASAR (commission d'anticipation et de suivi du projet de régionalisation) se réunit le 7 septembre prochain, il y sera certainement question du projet Tempo.

Grilles d'antenne de septembre 2022

- Les insulaires : enregistrement à Groix - Réal Didier Bousard.



- Enregistrement du spectacle de Pascal Jaouen 24-25 septembre. Diffusion en fin d'année.
- DEP Le Drian enregistré chez lui à Rennes le 2 septembre.

Les élus font remarquer que ATL n'apparaît pas dans les grilles d'antenne. Laurent Le Mouillour s'engage à présenter un document plus précis lors des prochaines instances de proximité (IP).

Quoi de neuf pour la langue bretonne pour cette rentrée, s'enquière les élus ? Y aura-t-il une semaine des langues régionales ?

La direction répond que la langue bretonne sera à l'honneur au printemps, pendant le mois de la langue bretonne ou à l'occasion des Prizioù, comme chaque année. Donc, elle n'envisage pas une semaine des langues régionales à l'automne.

Les élus regrettent que cet intérêt se limite à un mois, une semaine dans l'année, à l'instar de la journée internationale des femmes.



Prochaines réunions des RP : le 15 septembre à Rennes

Vos propositions de problématiques et vos questions pour cette réunion sont à adresser à vos RP avant le 7 septembre à 14h :

david.merieux@francetv.fr
gwendal.poiron@francetv.fr
isabelle.rettig@francetv.fr
chloe.tempereau@francetv.fr
maylen.villaverde@francetv.fr
anne.arvor@francetv.fr
florence.malesieux@francetv.fr
olivier.melinand@francetv.fr
thierry.rey-suares@francetv.fr
herve.tiercelin@francetv.fr

OU

rp.bretagne@francetv.fr

Numéros utiles

Médecine du travail : rdv à l'initiative du salarié est possible et reste dans un cadre confidentiel.

Rennes, Lorient & Saint Brieuc : 02 99 29 75 85 (D^r Debry)

Brest & Quimper : 02 98 02 81 81 (D^r Paul)

Assistantes sociales : Lucie BESNARD

Tel. 0 800 94 12 21 ou www.responsage.com

Psychologue du travail : Gaelle BESS du cabinet ACCA

Interlocuteur pour salariés : 0 800 730 870

Interlocuteur pour manager et élu : 0800 730 875

En cas de discrimination : www.allodiscrim.fr code FTV : 1277